



Projet artistique : Chant choral et pratique théâtrale

2015-2016

Catherine Lépinel – Olivier Anneix

1. Descriptif du projet :



LE SWING DE LA FONTAINE

Musiques de Pierre-Gérard Verny

pour chœur et petit ensemble instrumental

(Piano, Contrebasse, violon, guitare, batterie)



Qui ne connaît pas les Fables de LA FONTAINE ?

Chacun porte en lui des souvenirs inoubliables de ces fabuleuses fables écrites par ce très grand auteur et moraliste du XVIIe siècle. Jean de La Fontaine qui s'inspire du fabuliste Esope, écrivain grec de l'antiquité, trouvera dans les Fables une brillante renommée.

*Avec **Swing La Fontaine**, les élèves vous proposeront ainsi un programme mêlé d'humour, d'ironie, de tendresse, de mélancolie et de rire en y associant une rythmique musicale originale qui balance : le Jazz.*

Vous y retrouverez les célèbres animaux emprunts de sagesse, d'orgueil, ruse ou naïveté comme le renard, le corbeau, le loup, l'agneau, la cigale, la fourmi, la cigogne, le rat, le héron, la grenouille, la tortue et le lièvre qui sont recréés et transformés par les mélodies swing et les rythmes qui balancent de Pierre-Gérard Verny, compositeur et professeur d'éducation musicale.

Ces petits animaux, parents de l'Homme, n'ont pas fini de nous faire réfléchir...

Liste des chansons : La java du rat, la valse du héron, la marche de la tortue, la ballade de l'agneau, le blues de la cigale, la fugue du renard, l'aria du renard, l'invention de la cigogne, la canon des pots, la sicilienne de Perrette, la salsa de la grenouille.

2. Modalités

- **La chorale du collège** : 1 heure de répétition hebdomadaire (entre 12h et 13h le vendredi)

La chorale est ouverte à tous les élèves du collège désireux de prolonger le cours d'éducation musicale et de travailler collectivement une œuvre dédiée au répertoire de voix d'enfants.



(Circulaire n° 2011-155 du 21-9-2011 et circulaire n° 2012-083 du 9-5-2012)

- **Pratique théâtrale** : 40 heures en accompagnement éducatif par **Céline Gervais-Demellier**, artiste et metteuse en scène.

Le travail théâtral est ouvert aux élèves de la chorale désireux d'approfondir le travail artistique et de s'approprier des techniques théâtrales.

Ces deux pratiques sont complémentaires et ouvertes aux élèves sur la base du volontariat.

Elles sont gratuites pour les élèves.

A noter que l'éducation artistique et culturelle est de nouveau encouragée par le BO n°13 du 29 mars 2012 et par le parcours d'éducation artistique et culturel, obligatoire de l'école au lycée.



3. Organisation

- Le programme est inclu dans le **Festival choral départemental soutenu par la DAAC** (délégation à l'éducation artistique et à l'action culturelle)
- Le programme est travaillé toute l'année.
- Il donne lieu à 5 journées de répétition générale dans l'année au collège Georges Brassens ou dans d'autres collèges du département.
- Le spectacle sera donné dans une salle de spectacle spécialisée pouvant accueillir entre 400 et 600 spectateurs au mois de juin 2016.
- L'inscription et l'engagement valent pour l'année scolaire.



4. Compétences travaillées

A : Compétences musicales : 1. Produire ,2. Percevoir, 3.Construire une culture

musical

- Il apprend que la voix participe à la connaissance de son corps
- Il apprend à imiter un modèle puis à l'interpréter
- Il apprend à mémoriser un certain nombre de pièces d'origines variées qui constituent progressivement son répertoire personnel
- Il apprend ce qui fait un style et découvre qu'il peut toujours s'en emparer
- Il acquiert un vocabulaire spécifique et adapté

B. Compétences du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture

La Culture humaniste

- En pratiquant un répertoire vocal diversifié dans le temps, dans les styles, l'élève connaît des références essentielles de l'histoire des arts, il situe les œuvres dans leur contexte historique et culturel



La culture humaniste est au cœur du projet pédagogique de la chorale : par la variété du répertoire vocal abordé, le projet artistique amène au respect et à la reconnaissance de l'altérité.



Les compétences sociales et civiques

L'élève développe un comportement responsable :

- Il connaît et respecte les règles de la vie collective : Il respecte les principes de civilité, observe les règles de sécurité lors des répétitions et concerts, accepte les décisions des adultes responsables (chef de chœur, accompagnateurs, personnels des structures d'accueil...)
- Il comprend l'importance du respect mutuel et accepte toutes les différences : Lieu de vie, la chorale est un vecteur d'intégration au sein de l'établissement, elle fédère des cultures et des âges différents grâce à son projet musical, elle favorise l'écoute de l'autre.

L'autonomie et l'initiative

- L'élève s'implique dans un projet individuel ou collectif : il participe aux sorties scolaires, répétitions générales en journée ou en soirée, réalise un spectacle
- Il sait travailler en équipe : il connaît ses propres compétences et reconnaît celles des autres, il écoute, donne son avis, est capable d'esprit critique
- Il manifeste curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement : Il accepte les contraintes, est assidu et ponctuel
- Il sait prendre des initiatives et des décisions : Propose son aide, est attentif et concentré.

